

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt six, le trente janvier à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 22 janvier 2026 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 32

Nombre de votants : 34

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Chhun-Na LENGART 5ème Vice-Présidente, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Christine BONNIEUX, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Jean-Michel BROGNIEZ, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Stéphanie FRESNAIS, Florence GALERANT, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, David REVERT, Patrice ROBERT, Louis RONSSIN, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Jean-Guillaume d'ORNANO, Olivier GUERIN, Emmanuel LAUSSINOTTE, Patricia NOGUET, Didier QUENOUILLE, Evelyne RENAULT, Michel THOMASSON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Philippe LANGLOIS, pouvoir à Ihsane ROUX, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°D006_300126

PROGRAMME MIEUX MANGER POUR TOUS - Passation de conventions entre les CCAS/les Communes, La Communauté de Communes, le Jardin « Graine en Main » et la Ferme du Thenney Autorisation

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, en lien avec son Projet Alimentaire Territorial (PAT) et son Contrat Local de Santé (CLS), a mis en place un accompagnement à destination de familles précaires et femmes enceintes, afin de les sensibiliser de façon pérenne à une alimentation locale et durable par le prisme de la santé via l'alimentation.

Ainsi la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a été lauréate, fin 2024, de l'Appel à Projet « Mieux Manger Pour Tous » et bénéficie ainsi

d'une subvention d'un montant de 15 000 €, permettant de déployer les paniers solidaires sur le territoire. Cette somme prend ainsi en compte 100 % des dépenses de fonctionnement.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, en partenariat avec les CCAS et Communes de son territoire, le Jardin « Graine en Main », atelier chantier d'insertion en maraîchage biologique situé à Etainhus et faisant partie du Réseau Cocagne et la Ferme du Thenney située à Saint-Pierre-Azif, souhaitent poursuivre cette année les livraisons de paniers légumes bio et locaux à destination de 30 foyers.

Le principe du panier solidaire est de donner la possibilité à des personnes en situation de précarité, d'accéder à un panier de légumes bio et local à moindre coût.

Ainsi, 30 paniers maximum pourront être livrés toutes les 2 semaines, au lycée Saint-Joseph à Deauville ou dans un CCAS, durant une année complète.

Ces livraisons seront accompagnées d'un atelier cuisine mensuel organisé au lycée Saint-Joseph à Deauville, possédant une cuisine pédagogique afin d'apporter aux familles des outils pour cuisiner à moindre coût des repas sains et simples. En complément de ces ateliers, des visites pédagogiques sur site à la Ferme du Thenney, seront organisées une à deux fois par an.

Pourront également être livrés, des paniers de légumes à destination des femmes enceintes du territoire quelque soit le niveau de ressources, afin de les sensibiliser à l'importance de manger sainement durant la grossesse.

Il convient donc de passer des conventions tripartites, d'une part, entre le Jardin « Graine en Main », la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et les CCAS ou communes du territoire et, d'autre part, entre la Ferme du Thenney, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et les CCAS ou communes du territoire.

Après avis favorable du Bureau des Maires réuni le 16 2026, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser la passation de conventions tripartites entre le Jardin « Graine en Main », la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et les CCAS ou communes du territoire souhaitant participer au projet ;
- autoriser la passation de conventions tripartites entre la Ferme du Thenney, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et les CCAS ou communes du territoire souhaitant participer au projet ;
- habiliter son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in    

AUTORISE la passation de conventions tripartites, entre le Jardin « Graine en Main », la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et les CCAS ou communes du territoire souhaitant participer au projet ;

AUTORISE la passation de conventions tripartites, entre la Ferme du Thenney, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et les CCAS ou communes du

territoire souhaitant participer au projet, suivant les conditions visées ci-dessus ;

HABILITE son Président ou le Vice-Président le représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Président :


Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État




Insane ROUX
Secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME



Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/02/2026
Qualité : Président



Philippe AUGIER
Président

Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org
f in   

Bénerville-sur-Mer | Bionville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgeville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 11/02/2026



ID : 014-241400415-20260209-D006_300126-DE